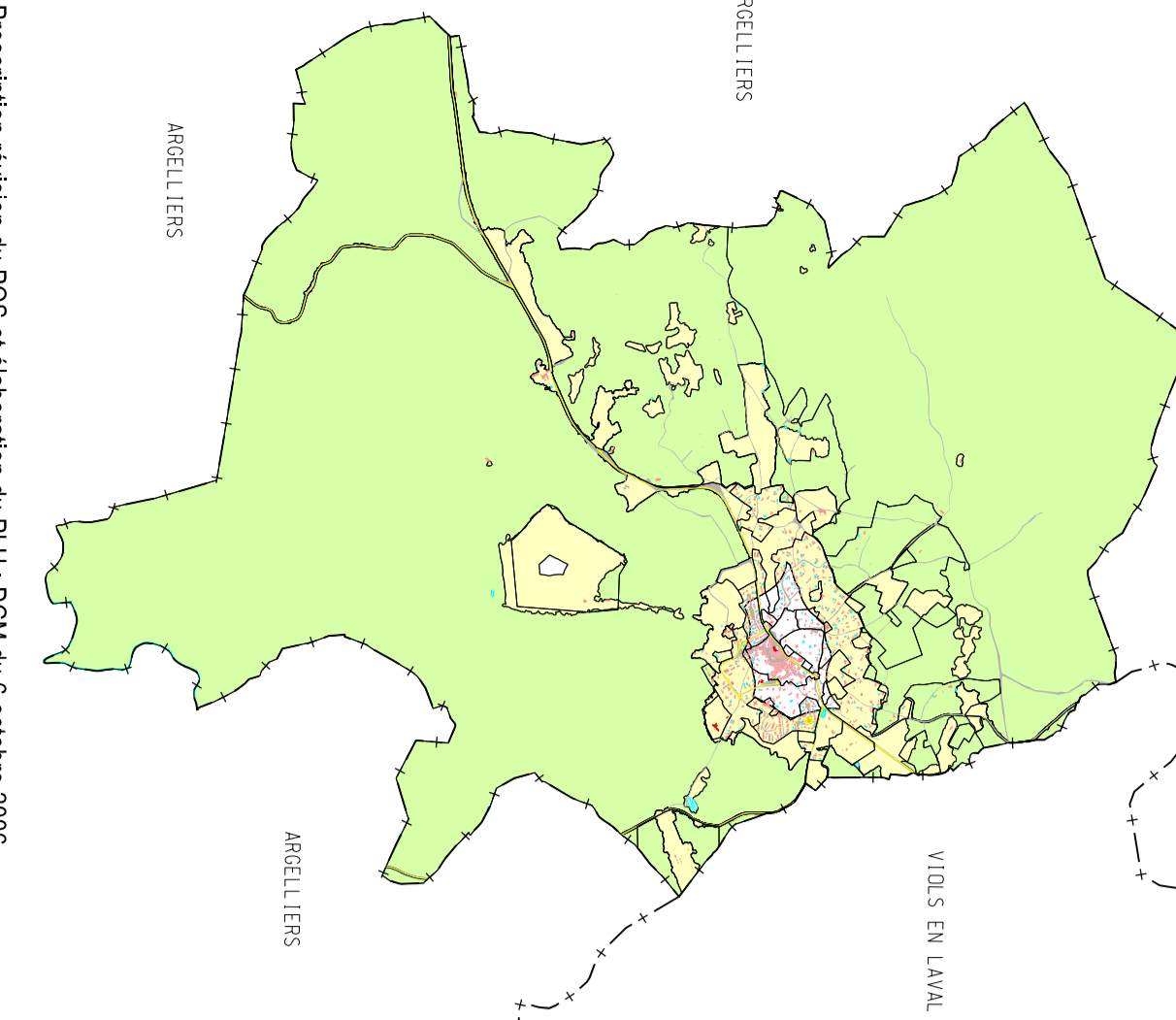


Commune de Viols-le-Fort Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)

Zones soumises à OLD en application uniquement de bandes 4, 5 et 6 du tableau 1 de l'annexe 1 du Règlement de l'Urbanisme (R.U.) de la commune de Viols-le-Fort.

Echelle : 1/6000ème



Préparation réalisée au POS et élaboration du PLU : ODA du 6 octobre 2006
RUE : 04/02/2007 2007
Mise à jour : 04/02/2007
Approbation du PLU : ODA du 23 février 2007
Date de mise à jour : 04/02/2007

LEGENDE

- Limite de zone PLU
- Zones d'application de la réglementation de débroussaillage exposée aux incendies de forêt
Source : cadastre, Geo-IDE
Date de révision des données : 2013-1-1-28
- Bandes de 200 mètres de protection
- Zones soumises à OLD permanent
cf. Art. 11 mars 2013, article 4 bandes a, c, d, e

